

Comptes annuels 2019

Les charges pour l'encouragement de la recherche ont nettement augmenté en 2019. La perte de 80 millions de francs affichée en fin d'année est couverte par les réserves.

Le FNS a investi davantage de moyens en particulier pour l'encouragement de projets et le programme Sinergia. Dans l'ensemble, il a dépensé pour la première fois plus de 1 milliard de francs pour l'encouragement de la recherche et l'indemnisation des frais indirects de la recherche des hautes écoles (overhead). Dans la mesure où la loi fixe une limite à ne pas dépasser pour les réserves, il a fallu diminuer les contributions fédérales d'environ 40 millions de francs, aggravant ainsi le résultat annuel négatif. Les subsides déjà octroyés pour les six exercices à venir ont clairement augmenté et se montent à plus de 1,5 milliard de francs (voir chiffre 13a).

Les charges pour le Secrétariat ont progressé de 6,5 %, soit moins que celles pour l'encouragement de la recherche. Cette hausse s'explique principalement par les systèmes informatiques dédiés aux processus d'évaluation des requêtes

Compte de résultats

En kCHF	Annexe	2019	2018	Différence en %
Contributions fédérales	15	1'060'162	964'998	9.9
Régularisation des contributions fédérales 2019	16	-39'614	-	-
Autres subsides de tiers	17	900	986	-8.7
Dons et legs		1'500	110	-
Charges pour l'encouragement de la recherche	18	-949'125	-873'031	8.7
Charges pour indemnisation des frais indirects de la recherche (overhead)	19	-109'540	-107'556	1.8
Évaluation scientifique et gouvernance	25	-11'241	-10'670	5.4
Relations publiques		-2'153	-2'122	1.5
Charges administratives & amortissements	20	-40'823	-38'317	6.5
Autres revenus d'exploitation	21	284	376	-24.5
Autres frais de fonctionnement	21	-324	-371	-12.7
Résultat d'exploitation		-89'974	-65'597	37.2
Revenu financier	22	14'839	1'501	888.6
Charges financières	22	-256	-6'881	-96.3
Résultat financier		14'583	-5'380	-
Attributions à des fonds affectés	9	-287'913	-240'355	19.8
Prélèvements sur les fonds affectés	9	282'843	293'920	- 3.8
Résultat des fonds affectés		-5'070	53'565	-
Résultat ordinaire		-80'461	-17'412	362.1
Résultat hors exploitation		389	40	872.5
Résultat exceptionnel		-	-	-
Résultat annuel		-80'072	-17'372	360.9

Bilan

En kCHF	Annexe	31.12.2019	Part en %	31.12.2018	Part en %
Actifs					
Actifs circulants					
Liquidités	1	640'017	81	633'587	80
Créances résultant de prestations	2	20'374	3	39'096	5
Autres créances à court terme	3	62	0	50	0
Comptes de régularisation actifs		835	0	1'416	0
Total des actifs circulants		661'288	84	674'149	86
Actifs immobilisés					
Immobilisations corporelles	4	11'975	2	12'220	2
Immobilisations financières	5	116'880	15	100'838	13
Immobilisations incorporelles	6	318	0	605	0
Total des actifs immobilisés		129'173	16	113'663	14
Total des actifs		790'461	100	787'812	100
Passifs					
Engagements à court terme					
Engagements pour subsides accordés	7	338'203	43	299'934	38
Obligation envers le SEFRI car dépassement de la valeur seuil des réserves	7	39'614	5	-	0
Engagements vis-à-vis de tiers	7	1'767	0	1'155	0
Autres engagements à court terme	7	179	0	248	0
Comptes de régularisation passifs		2'443	0	2'717	0
Provisions à court terme	8	1'000	0	1'500	0
Fonds à affectation déterminée	9	44'313	6	31'335	4
Total des engagements à court terme		427'519	54	336'889	43
Engagements à long terme					
Fonds à affectation déterminée	9	255'364	32	263'273	33
Total des engagements à long terme		255'364	32	263'273	33
Total des fonds de tiers		682'883	86	600'162	76
Fonds propres					
Capital de fondation	11	1'330	0	1'330	0
Fonds libres	12	284	0	288	0
Réserves non affectées		105'964	13	186'032	24
Total des capitaux propres		107'578	14	187'650	24
Total des passifs		790'461	100	787'812	100

Tableau des capitaux propres

	Capital de la fondation	Fonds libres	Réserves non affectées	Total en KCHF
Capitaux propres 31.12.2015	1'330	387	185'004	186'721
Résultat annuel 2016	-	10	35'222	35'232
Capitaux propres 31.12.2016	1'330	397	220'226	221'953
Résultat annuel 2017	-	-53	-16'878	-16'931
Capitaux propres 31.12.2017	1'330	344	203'348	205'022
Résultat annuel 2018	-	-56	-17'316	-17'372
Eigenkapital 31.12.2018	1'330	288	186'032	187'650
Jahresergebnis 2019	-	-4	-80'068	-80'072
Capitaux propres 31.12.2019	1'330	284	105'964	107'578

Tableau de flux de trésorerie selon la méthode indirecte

en KCHF	Annexe	2019	2018
Activité			
- Perte annuelle		-80'072	-17'372
+ Amortissements des immobilisations		1'003	1'197
- Diminution de provisions sans incidences sur le fonds		-500	-4'500
+ Diminution des créances résultant de prestations		18'722	21'435
+ Diminution des autres créances et des comptes de régularisation actifs		568	401
-/+ Augmentation/diminution des immobilisations financières		-16'042	5'350
+ Augmentation des engagements pour subsides accordés		38'269	27'246
+ Augmentation des engagements vis-à-vis de tiers		612	108
-/+ Diminution/augmentation des autres engagements à court terme et des comptes de régularisation passifs		39'271	133
+/- Augmentation/diminution des fonds affectés		5'070	-53'692
- Diminution des fonds libres		-4	-56
+ Charges distincts sans effet sur les fonds		4	56
Sorties de trésorerie résultant de l'activité		6'901	-19'694
Investissements			
- Décaissements pour investissements (achat) d'immobilisations corporelles		-210	-225
- Décaissements pour investissements (achat) d'immobilisations incorporelles		-260	-434
Sorties de trésorerie résultant des investissements		-470	-659
Activité de financement			
Sorties de trésorerie résultant de l'activité de financement		-	-
Variation nette des liquidités	1	6'431	-20'353
Vérification			
Etat des liquidités au 1er janvier		633'587	653'940
Etat des liquidités au 31 décembre		640'017	633'587
Variation nette des liquidités	1	6'430	-20'353

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31.12.2019

Introduction

Le FNS est une fondation de droit privé, ayant son siège à Berne, qui a pour but d'encourager la recherche fondamentale et la relève scientifique en Suisse à l'aide de fonds publics.

Le nombre de collaborateurs et collaboratrices employés par le FNS se monte à 238, convertis en postes à plein temps (en 2018 : 242).

Principes d'évaluation

Principes généraux de présentation des comptes

La présentation des comptes s'effectue conformément aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats. Les comptes ont par ailleurs été établis de façon à respecter dans le même temps les exigences du Code des obligations.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation prennent comme fondement les coûts d'acquisition ou de revient historiques. Seuls les titres cotés en bourse sont portés au bilan à leurs justes valeurs. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique aux états financiers.

La valeur des immobilisations à long terme doit être réexaminée à chaque date du bilan. En cas de dépréciation durable de la valeur, la valeur réalisable doit être calculée (impairment test). Si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, des ajustements ayant une incidence sur le résultat doivent être effectués par le biais d'amortissements non planifiés.

Conversion monétaire

Les transactions et postes tenus en devises étrangères sont convertis comme suit :

les transactions libellées en devises étrangères sont converties au cours moyen du mois durant lequel la transaction a eu lieu. Les actifs et engagements monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés avec effet sur le résultat en fin d'année au cours en vigueur à la date de clôture du bilan.

Vous trouverez de plus amples explications dans les indications détaillées des différents postes du bilan.

Remarques à propos du compte de résultat et du bilan

1 Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse et les avoirs détenus sur les comptes courants auprès de la Confédération et de Postfinance. Elles sont évaluées à leurs valeurs nominales.

en KCHF	31.12.2019	31.12.2018
Caisse	5	3
Compte courant auprès de la Poste	30'234	18'438
Avoirs en compte courant auprès du SEFRI	609'730	615'091
Fonds de roulement SwissCore, y compris avoirs bancaires	47	55
Total	640'016	633'587

2 Créances résultant de prestations

Les créances résultant de livraisons et de prestations sont comptabilisées à leurs valeurs nominales. Elles comprennent entre autres les contributions facturées à des tiers pour des projets et des bourses, les prestations du Secrétariat imputées à des tiers, les avances ainsi que les impôts anticipés récupérables. Les risques de pertes économiques sont pris en compte par des correctifs de valeurs individuels.

en KCHF	31.12.2019	31.12.2018
Envers des tiers	289	230
Envers la Confédération		
Mandats DDC	6'975	14'939
Mandats InRoad	-	307
Mandats programmes Bridge	13'110	23'620
Total (brut)	20'374	39'096
Corrections de valeur	-	-
Total (net)	20'374	39'096
Exigible dans les 360 jours	17'827	19'219
Exigible après 360 jours	2'547	19'877

3 Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme sont comptabilisées à leurs valeurs nominales. Elles comprennent entre autres les contributions facturées à des tiers pour des projets et des bourses, les prestations du Secrétariat imputées à des tiers, les avances ainsi que les impôts anticipés récupérables. Les risques de pertes économiques sont pris en compte par des correctifs de valeurs individuels.

en KCHF	31.12.2019	31.12.2018
Envers des tiers	62	50
Envers la Confédération	-	-
Envers des entités	-	-
Total (brut)	62	50
Corrections de valeur	-	-
Total (net)	62	50

4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les biens mobiliers et immobiliers. Le seuil d'activation s'élève à CHF 25 000 par objet. Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Ces amortissements sont effectués selon un plan linéaire sur toute la durée d'utilisation économique du bien concerné. Ces durées d'utilisation sont définies comme suit :

- Immeubles : 30 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 5 ans
- Aménagements techniques et machines : 5 ans

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Mobilier	Aménagements techniques et machines	Total des immobilisations corporelles
en KCHF					
Valeurs d'acquisition au 1.1.2019	23'875	527	-	167	24'569
Entrées	-	210	-	-	210
Sorties	-	-217	-	-	-217
Reclassifications	-	-	-	-	-
Valeurs d'acquisition au 31.12.2019	23'875	520	-	167	24'562
Amortissements cumulés au 1.1.2019	11'834	349	-	167	12'350
Amortissements planifiés	283	173	-	-	456
Dépréciations d'actifs (Impairment)	-	-	-	-	-
Sorties	-	-217	-	-	-217
Reclassifications	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés au 31.12.2019	12'117	305	-	167	12'589
Valeurs comptables nettes au 31.12.2018	12'041	178	-	-	12'219
Valeurs comptables nettes au 31.12.2019	11'758	215	-	-	11'973

Les installations continueront d'être utilisées. Elles concernent exclusivement la cantine.

5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières concernent notamment les actifs provenant de dons et legs à affectation déterminée. Le poste Immobilisations financières comprend également des titres détenus à des fins de placement à long terme. La valorisation des différentes catégories de placement repose sur les principes suivants :

- Liquidités : valeur nominale
- Placements à revenu fixe : coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires
- Titres : les valeurs cotées en bourse sont évaluées à leurs cours à la date de clôture du bilan
- Titres non cotés, participations, investissements alternatifs et prêts à long terme : coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

en KCHF	31.12.2019	31.12.2018
Liquidités et dépôts à terme	4'630	2'876
Titres	112'250	97'962
Total	116'880	100'838

6 Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend essentiellement les logiciels. Les immobilisations incorporelles acquises sont activées à condition de procurer des avantages économiques futurs à l'entreprise pendant plusieurs années. Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires et des dépréciations d'actifs. Ces amortissements sont effectués selon un plan linéaire sur toute la durée d'utilisation économique du bien concerné. La durée d'utilisation économique des logiciels est de 3 ans. Les immobilisations incorporelles créées par l'entreprise elle-même ne sont pas activées.

	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total des immobilisations incorporelles
en KCHF			
Valeurs d'acquisition au 1.1.2019	2'219	-	2'219
Entrées	260	-	260
Sorties	-838	-	-838
Reclassifications	-	-	-
Valeurs d'acquisition au 31.12.2019	1'641	-	1'641
Amortissements cumulés au 1.1.2019	1'614	-	1'614
Amortissements planifiés	547	-	547
Dépréciations d'actifs (Impairment)	-	-	-
Sorties	-838	-	-838
Reclassifications	-	-	-
Amortissements cumulés au 31.12.2019	1'323	-	1'323
Valeurs comptables nettes au 31.12.2018	605	-	605
Valeurs comptables nettes au 31.12.2019	318	-	318

7 Dettes

Ce poste recouvre les bourses et subsides de recherche exigibles, mais non encore réclamés, les factures de prestataires non encore acquittées ainsi que les engagements contractés résultant des décomptes auprès des compagnies d'assurances et des oeuvres sociales. Ces éléments sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Au 31.12.2019, un passif courant de 39'614 kCHF est comptabilisé à l'égard du SEFRI. Il correspond à la correction de la contribution fédérale 2019 et est lié à la prescription concernant les réserves au titre de la LERI (voir chiffre 16). En se fondant sur la convention de prestations actuelle, la Confédération attend du FNS qu'il abaisse ses réserves au niveau légal jusqu'au 31.12.2019 au plus tard. Le SEFRI a indiqué que cette dette doit être compensée avec une partie de la contribution fédérale 2020.

Dettes à court terme	31.12.2019	31.12.2018
in TCHF		
Envers des tiers	340'149	301'336
Envers la Confédération	39'614	-
Envers des organes	-	-
Dettes à court terme	379'763	301'336

8 Provisions

Des provisions sont comptabilisées dès lors qu'il existe un engagement probable, fondé sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables de manière fiable. L'évaluation des provisions repose sur une estimation de la sortie de fonds nécessaire pour satisfaire l'engagement contracté.

en KCHF

	Provisions pour engagements de prévoyance	Provisions pour restructuration s	Autres provisions	Total des provisions à long terme
Valeur comptable au 1.1.2019	-	-	1'500	1'500
Constitution	-	-	-	-
Utilisation	-	-	-	-
Dissolution	-	-	-500	-500
Valeur comptable au 31.12.2019	-	-	1'000	1'000
dont provisions à court terme			1'000	1'000
dont provisions à long terme			-	-

La provision destinée aux salaires des doctorant-e-s a été dissoute (à savoir 0,5 million de francs) conformément aux fins prévues et atteignait encore 1,0 million de francs à la fin 2019.

Comme les ressources d'exploitation du FNS ne sont pas investies, l'actualisation des provisions a été supprimée.

9 Fonds affectés

Les fonds affectés se composent d'une part de fonds spécifiques d'encouragement et d'autre part de fonds provenant de dons et legs.

Il s'agit de fonds alloués au Fonds national suisse pour une affectation spécifique et qui, conformément à cette affectation, n'ont pas encore pu être utilisés pour financer des subsides de recherche et des bourses.

Les fonds spécifiques d'encouragement financent des activités que le FNS exerce principalement en accord avec le SEFRI, la DDC et Innosuisse.

Les capitaux des fonds provenant de dons et de legs sont comptabilisés dans les immobilisations financières et évalués en conséquence.

en KCHF

	Etat				Etat
	01.01.2018	Entrées	Utilisation	Transfert	31.12.2018
Fonds spécifiques à l'encouragement	242'496	238'104	-281'645	-4'898	194'057
Fonds provenant de dons/legs à affectation déterminée	105'802	2'251	-7'503	-	100'550
Total des fonds à affectation déterminée 2018	348'298	240'355	-289'148	-4'898	294'607

Le tableau ci-dessus montre l'évolution des fonds à affectation déterminée durant l'exercice 2018. Il se limite aux deux totaux intermédiaires des fonds spécifiques à l'encouragement et des fonds provenant de dons/legs à affectation déterminée ainsi qu'au total général.

en KCHF

	Etat				Etat
	01.01.2019	Entrées	Utilisation	Transfert	31.12.2019
Fonds spécifiques à l'encouragement					
Fonds Scopes	829	366	-	-	1'196
Fonds r4d	27'750	4'570	-14'495	-	17'825
Fonds FLARE	571	8'762	-8'752	-	582
Fonds Programmes bilatéraux	27'471	9'118	-6'872	-	29'717
Fonds COST	4'537	6'031	-2'728	-	7'841
Fonds PNR	30'692	25'520	-28'365	-	27'848
Fonds PRN	16'377	70'022	-61'242	-	25'157
Fonds Programmes spéciaux Biologie & médecine	15'963	26'459	-20'928	-	21'495
Fonds Programme Bridge	33'338	12'123	-13'020	-	32'441
Fonds Mesures d'accompagnement Horizon 2020	14'723	-	-10'886	-	3'837
Fonds Subsides de transfert CER	5'470	-	-1'233	-	4'237
Fonds InRoad (programme-cadre H2020)	369	-	-369	-	-
Fonds Croatie	2'997	-	-1'211	-	1'786
Fonds Recherche sur l'énergie	12'970	65	-3'914	-	9'121
Fonds Overhead	-	108'000	-108'000	-	-
Sous-total	194'057	271'036	-282'015	-	183'083

InRoad, un projet du programme cadre H2020, s'est achevé en 2019.

Fonds provenant de dons et legs à affectation déterminée et de conventions

Fonds Legs M.	1'419	181	-5	-	1'595
Fonds Legs Dufour	7'402	947	-27	-	8'322
Fonds Legs Spolti	1'473	44	-	-	1'517
Fonds Legs Wirth	8'821	1'128	-32	-	9'917
Fonds Legs Wellansky-Kade	663	85	-2	-	746
Fonds Legs Harre	52'675	8'817	-87	-	61'405
Fonds constitués de dons pour la recherche contre le SIDA	229	29	-1	-	257
Fonds Legs Iselin	1'866	239	-7	-	2'098
Fonds Legs Blanc	19'785	2'531	-72	-	22'244
Fonds Legs Blum	110	18	-	-	128
Fonds Legs Kfourri	-	1'500	-	-	1'500
Fonds constitués d'autres dons/legs	6'107	781	-22	-	6'866
Fonds SwissCore	-	575	-575	-	-
Sous-total	100'550	16'875	-830	-	116'595

Total des fonds affectés	294'607	287'911	-282'845	-	299'678
dont portés au bilan dans des fonds à court terme	31'335				44'313
dont portés au bilan dans des fonds à long terme	263'273				255'365

La ventilation des fonds à court et à long terme repose sur les estimations prévisionnelles de 2020, selon lesquelles les fonds à court terme affectés sont utilisés dans les 12 mois.

Les entrées et l'utilisation comprennent également les résultats financiers des immobilisations financières correspondantes.

10 Institutions de prévoyance

Le FNS a conclu un contrat d'affiliation avec la caisse de pension PKG, à Lucerne.

Les employés du FNS sont assurés auprès de la PKG contre les conséquences économiques inhérentes à la vieillesse, à l'invalidité et au décès, cette couverture étant basée sur le principe de la primauté des cotisations. Il s'agit d'un plan dans le cadre duquel les salariés et l'employeur versent des cotisations fixes. Ces cotisations sont comptabilisées au compte de résultats au cours de la période où elles sont versées. Ces cotisations sont comptabilisées au compte de résultats au cours de la période où elles sont versées. Au cours de l'exercice 2019, les cotisations aux plans de prévoyance ont atteint 3'934 kCHF (2018: 3'956 kCHF). Le FNS ne constitue pas de réserves de cotisations de l'employeur.

Le FNS n'a aucun avantage, ni engagement économique à l'égard de la PKG.

Fort d'un taux de couverture (pas encore vérifié) de 115% (2018: 106,4%), la PKG n'enregistre aucun découvert/excédent de couverture au 31.12.2019.

11 Capital de fondation

Le capital de fondation est constitué de la somme globale de 330'000 francs attribuée par les fondateurs, et d'une contribution unique de la Confédération d'un million de francs.

12 Fonds propres

en KCHF

	Etat 01.01.2018	Entrées	Utilisation	Transfert	Etat 31.12.2018
Fonds libres					
Fonds provenant de dons et de legs à affectation indéterminée	344	6	-62	-	288

en KCHF

	Etat 01.01.2019	Entrées	Utilisation	Transfert	Etat 31.12.2019
Fonds libres					
Fonds provenant de dons et de legs à affectation indéterminée	288	37	-41	-	284

Les fonds intègrent des capitaux que le FNS peut utiliser de son propre chef.

13 Opérations hors bilan

a) Subsidés alloués au 31.12.2018 au titre des futurs exercices

en KCHF

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Total	687'952	468'118	243'780	55'967	15'392	184	1'471'393

Subsidés alloués au 31.12.2019 au titre des futurs exercices

en KCHF

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Projets	368'153	242'271	113'159	14'949	-	-	738'532
Carrières	175'948	111'887	65'989	37'232	12'622	251	403'929
Programmes	180'221	133'272	45'954	15'986	-	-	375'433
Infrastructures	26'325	2'345	1'359	1'153	258	-	31'440
Tâches supplémentaires	18'401	7'496	4'313	1'021	-	-	31'231
Communication scientifique	2'667	205	-	-	-	-	2'872
Total	771'715	497'476	230'774	70'341	12'880	251	1'583'437

Conformément au budget 2020 de la Confédération, les contributions fédérales au FNS se montent à 999'672 kCHF (sans overhead). Pour l'instant, les années à partir de 2021 ne font pas encore l'objet d'une nouvelle convention de prestations.

b) Autres engagements ne devant pas être portés au bilan

Les engagements ci-après, découlant de contrats de location/de leasing d'exploitation et ne pouvant être résiliés dans un délai d'un an, sont comptabilisés à la date de clôture de l'exercice.

en KCHF	31.12.2019	31.12.2018
De 1 à 2 ans	312	377
De 3 à 5 ans	190	112
Au-delà de 5 ans	-	-
Total	502	489

14 Instruments dérivés ouverts

en KCHF

		31.12.2018	
Actifs sous-jacents	Affectation	Valeurs portées à l'actif	au passif
Devises	Couverture des fluctuations de change	12	3

en KCHF

		31.12.2019	
Actifs sous-jacents	Affectation	Valeurs portées à l'actif	au passif
Devises	Couverture des fluctuations de change	58	16

15 Contributions fédérales

Ce poste recouvre les contributions versées par la Confédération destinées au financement de la recherche, notamment de projets, programmes ou bourses, à la couverture des frais de recherche indirects incombant aux établissements de recherche et les prestations fournies. Ces dernières comprennent l'évaluation scientifique et la gouvernance, les relations publiques ainsi que le Secrétariat situé à Berne et l'antenne de Bruxelles.

Les contributions de la Confédération sont comptabilisées au compte de résultats, dès lors qu'elles sont accordées par la Confédération ou qu'il existe une décision ou un contrat.

en KCHF	2019	2018
Contribution de base	823'340	742'042
Pôles de recherche nationaux	70'000	70'000
Programmes nationaux de recherche	25'000	18'000
Tâches supplémentaires / Mandat d'encouragement de la Confédération	23'000	21'700
Overhead	108'000	104'400
SwissCore	450	533
Diverses contributions fédérales	10'373	8'323
Total	1'060'163	964'998

16 Régularisation des contributions fédérales 2019

La régularisation réduit les contributions fédérales de l'année 2019 comptabilisées dans le compte de résultat et garantit ainsi le respect de l'art. 10, al. 6 LERI. En conséquence, les réserves du FNS doivent se monter au maximum à 10% de la contribution fédérale annuelle.

17 Autres contributions

en KCHF	2019	2018
Subventions d'Innosuisse pour SwissCore	125	111
Autres	775	875
Total	900	986

18 Charges pour l'encouragement de la recherche

Pour les contributions ordonnées, des tranches sont constituées en fonction des années des projets, sans procéder à une délimitation en fonction des années civiles. Les années des projets démarrent toujours dès le début prévu de mise à disposition des subsides de recherche. Ceux-ci sont comptabilisés dans les charges dès l'année prévue pour le début de versement desdits subsides. En d'autres termes, s'il s'agit d'un projet d'une durée supérieure à 12 mois, les tranches de contributions seront comptabilisées chaque année par ordre chronologique en prenant pour base le début prévu du projet

en KCHF	2019	2018
Projets	489'530	445'696
Carrières	200'282	192'761
Programmes		
Pôles de recherche nationaux	58'742	55'657
Programmes nationaux de recherche	27'202	28'658
Autres programmes	108'598	92'431
Coopération internationale	15'832	16'552
Total des programmes	210'374	193'298
Infrastructures	49'199	44'108
Communication scientifique	11'801	11'001
Tâches supplémentaires	10'771	10'404
Remboursements	-18'393	-18'367
Contributions allouées, mais non utilisées	-4'440	-5'870
Total	949'124	873'031

19 Overhead

En vertu de l'art. 10, al. 4, de la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation et des art. 33 ss de l'ordonnance relative à la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation, le FNS octroie des contributions dites overhead aux établissements de recherche. Celles-ci permettent de compenser en partie les frais généraux qu'encourent lesdits établissements dans le cadre des projets de recherche soutenus par le FNS. Le FNS détermine les montants des contributions overhead en fonction de chaque établissement de recherche en se basant sur les subsides de projets alloués l'année précédente. Ces contributions sont établies chaque année.

20 Charges administratives et amortissements

en KCHF	2019	2018
Charges de personnel	31'611	31'191
Charges informatiques	5'215	3'186
Charges immobilières	914	821
Amortissements des immobilisations corporelles	456	458
Amortissements des immobilisations incorporelles	547	740
Autres charges administratives / mandats externes / SwissCore	2'080	1'921
Total	40'823	38'317

21 Autres produits/charges d'exploitation

Autres produits d'exploitation en KCHF	2019	2018
Cantine	256	346
Produits des loyers	28	30
Total	284	376

Autres charges d'exploitation en KCHF	2019	2018
Cantine	324	371
Total	324	371

22 Produits financiers/charges financières

Produits financiers en KCHF	2019	2018
Intérêts et dividendes	1'406	1'501
Bénéfices sur cours	13'433	-
Total	14'839	1'501

Charges financières en KCHF	2019	2018
Charges d'intérêts	-	-
Pertes sur cours	-	6'631
Autres charges financières	256	250
Total	256	6'881

Résultat financier total	14'583	-5'380
---------------------------------	---------------	---------------

23 Transactions avec des personnes et organisations liées

Par personne et organisation liées, on entend toute personne qui peut exercer une influence significative directe ou indirecte sur des décisions financières ou opérationnelles du Fonds national suisse. Les transactions suivantes se sont déroulées avec des personnes liées :

- Octroi de subsides de recherche à des membres du Conseil de la fondation: KCHF 4'269 (2018: KCHF 3'900)
- Octroi de subsides de recherche à des membres du Conseil de la recherche: KCHF 28'278 (2018: KCHF 31'946)

Le total des subsides octroyés aux membres de l'ensemble des organes spécialisés, Conseil de la recherche compris, se monte à 102'571 kCHF. L'année 2019 constitue la première année où ces données sont collectées.

24 Indemnisation des organes dirigeants

Les indemnités fixes et journalières versées aux membres du Conseil de fondation et de la recherche (y compris les présidences) se montent à 2'686 kCHF (2018: 2'836 kCHF) au cours de l'exercice sous revue.

Des contributions de décharge à hauteur de 2'779 kCHF (2018: 2'759 kCHF) ont par ailleurs été mises à la disposition des membres du Conseil de la recherche.

Les membres de la direction ont perçu un montant de 767 kCHF (2018: 750 kCHF) à titre de salaires bruts au cours de l'exercice sous revue.

25 Honoraires de révision

en KCHF	2019	2018
pour des prestations de contrôle	31	28
pour d'autres prestations	-	-
Total	31	28

26 Evénements postérieurs à la date du bilan

Aucun événement digne d'être mentionné n'est survenu après la date de clôture du bilan au 31.12.2019. Ont été pris en compte les événements survenus jusqu'au 26.03.2020.

27 Approbation des comptes annuels

Conformément à la recommandation du Contrôle fédéral des finances qui a examiné les comptes annuels en qualité d'organe de révision externe, le Conseil de fondation a approuvé les comptes annuels 2019 lors de sa séance du 27 mars 2020.



No enreg. 1.20322.929.00113.002

Rapport de l'organe de révision

au Conseil de fondation du Fonds national suisse de la recherche scientifique, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds national suisse de la recherche scientifique, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts ainsi qu'aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des

estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats selon les dispositions de Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts ainsi qu'aux règlements. Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

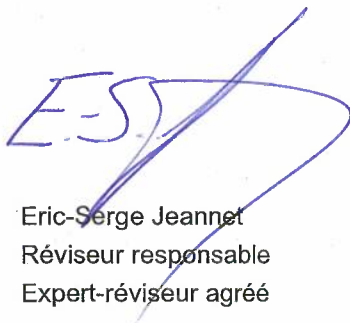
Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO et l'art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

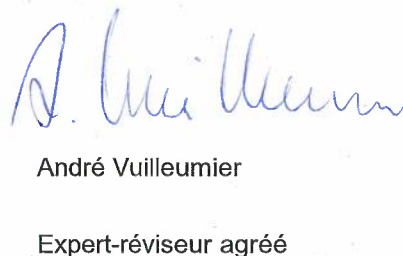
Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Berne, le 27 mars 2020

CONTROLE FEDERAL DES FINANCES



Eric-Serge Jeannot
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé



André Vuilleumier
Expert-réviseur agréé

Annexes: Comptes annuels 2019 (bilan, compte de résultat, tableau de financement, tableau de variation des capitaux propres et annexe)